Quand Maître Sarkozy ne méprisait pas les paradis fiscaux

05/04/2009 à 20h37

Il y a à peine dix ans, un avocat français accompagnait parfois ses fortunés clients en Suisse, au bord du lac Léman. Nicolas Sarkozy traversait son désert politique, il avait alors repris sa robe d'avocat. Une autre vie, où le président français trouvait bien des avantages au paradis fiscal helvétique. Certains banquiers de Genève n'ont pas oublié.

*La carrière d'avocat de **Nicolas Sarkozy** reste méconnue. Elle mérite pourtant quelques détours, pour comprendre les idées du politique. Après une année à Sciences Po et un DEA à Nanterre, l'étudiant entre au cabinet du bâtonnier **Guy Danet**, comme stagiaire, puis collaborateur après sa prestation de serment en 1981.*

Un jeune avocat au « plan de carrière » bien défini.

***Jacques Copper-Royer,** associé de **Danet**, se souvient parfaitement de ce garçon très intelligent, volontaire, « bon juriste » et surtout, très ambitieux « La volonté de Nicolas Sarkozy était, dès le départ, de faire une carrière politique. Je dirais même qu'il avait une ambition : devenir président de la République. Il avait donc un "plan de carrière". Etre avocat, cela lui permettait d'avoir des relations dans le milieu des affaires.»*

*Pendant six ans, rue Georges-Berger, près du parc Monceau, maître **Sarkozy** apprend son métier avec talent. A l'école de **Guy Danet**, l'un des grands bâtonniers de l'époque, qui est, entre autres, l'avocat de Paris Match et a des correspondants en Suisse. Droit des affaires, contrats avec les grands groupes : l'avocat **Sarkozy** n'est pas un « civiliste »*

ordinaire, mais un avocat d'affaires. Il cultive son réseau, aidé par son élection à la mairie de Neuilly-sur-Seine en 1983, où il commence à côtoyer le gotha du show-business.
Il bâtit alors une vraie clientèle, composée aussi de people comme on ne les appelle pas encore ainsi. ***Jacques Copper-Royer***
«Ce sont des contrats de sponsoring, pour défendre de grands chanteurs, de grands sportifs. Ce sont aussi les négociations pour de grandes sociétés. Très vite, Nicolas a ses entrées dans ce monde. Cela correspond à l'évolution du métier où, de plus en plus, on discute avant de plaider. L'avocat devient un intermédiaire, pour éviter le contentieux. »
En 1987, profitant du déménagement du cabinet Danet, ***Nicolas Sarkozy*** *créé son propre cabinet avec deux associés :* ***Michel Leibovici*** *et* ***Arnaud Claude****. Ce dernier s'est spécialisé dans le droit immobilier. Il a notamment récupéré dans sa clientèle la ville de Levallois-Perret, dont il règle tous les contentieux d'expropriation…*
Les tribulations de l'ami Henri Leconte à Genève.
Elu député en 1988, ***Nicolas Sarkozy*** *continue sa carrière d'avocat. En accompagnant parfois ses riches clients vers des cieux fiscalement plus cléments. C'est le cas d'****Henri Leconte****. Le joueur de tennis fait partie des amis du jeune loup du RPR. Comme la plupart des sportifs professionnels, il décide de s'exiler en Suisse.*
A Genève, ***Leconte*** *va jouer de malchance.* ***Nicolas Sarkozy*** *l'introduit chez* ***Jacques Heyer****, gestionnaire de fortune qui va escroquer quelques-uns des deux cents « happy few » lui ayant confié leurs économies. Si les pertes sont difficiles à évaluer, l'un de ses proches évoque le chiffre de 23 millions de dollars évanouis dans des placements bidons aux Etats-Unis. Le site Bakchich a raconté le mécanisme de la carambouille.*
Sur les bords du lac Léman, un proche du banquier Heyer se souvient de cet « homme sympathique » :
«Il venait régulièrement, c'étaient des visites professionnelles en tant qu'avocat. C'était surtout un ami

d'Henri Leconte. Il l'accompagnait lors de ses visites chez Jacques Heyer.
En 1997, le scandale éclate : Heyer Management SA est liquidée. Son gérant inculpé de « gestion déloyale aggravée ». L'indélicat a grugé de nombreux clients, dont une brochette de VIP. Certains s'en tirent bien : ***Johnny Halyday*** *ou* ***Jean-Claude Killy****. D'autres perdent beaucoup, beaucoup d'argent. Comme le racontait Libération pendant la campagne présidentielle de 2007, Leconte est sorti lessivé de l'histoire. Il l'a d'ailleurs évoqué dans un livre :*
«Un sale jour, j'ai reçu un coup de fil d'un avocat. Il a été clair : "Henri, tu n'as plus rien ! " Non seulement, l'ami arnaqueur était parti avec des millions, mais […] il m'escroquait tranquillement, façon petite fourmi, depuis des années. »
Ruiné, ***Henri Leconte*** *aura même droit à un appartement dans les HLM de Levallois-Perret, grâce aux bons soins du maire RPR* ***Patrick Balkany****, qui a aussi fréquenté les bureaux de* ***Jacques Heyer*** *à Genève. Condamné à deux ans de prison ferme en première instance, la peine de* ***Jacques Heyer*** *a été réduite à deux ans avec sursis par le tribunal fédéral suisse. Depuis, l'homme vit sous le soleil de Saint-Tropez où il joue au golf..*
A Genève, l'actuel discours anti-Suisse de Sarkozy *énerve*
Dans les cabinets d'avocats de Genève ou au palais de justice, le discours de ***Nicolas Sarkozy*** *sur les paradis fiscaux est jugé au mieux moralisateur, au pire franchement hypocrite. Le 25 mars à l'Elysée, devant des députés UMP, le président tempête :*
« Je veux une liste des paradis fiscaux et je veux les sanctionner ! »
Puis, il menace :
«Je veux que les banques ne travaillent plus avec les îles Caïman, Hongkong et Macao. Je démissionnerai de mon poste de co-prince d'Andorre (si les choses n'avancent pas). Monaco doit aussi s'aligner : j'en parlerai au prince Albert. Même la Suisse a cédé. »

A Genève, on s'amuse de ces foucades. Comme de nombreux avocats d'affaires, ***Nicolas Sarkozy*** *n'a jamais hésité à user au mieux des failles du système financier. L'affaire Heyer en offre un bon exemple. Derrière la Banque financière de la Cité, sur laquelle s'appuyait le gestionnaire de fortune, il y avait la BFC… Caïman, discrète succursale gérée par de non moins discrets administrateurs helvètes. Comme l'indique un enquêteur ayant travaillé sur le dossier :*

«Les recherches ont buté sur la coopération avec les îles Caïman. Les banquiers suisses disaient : "ça, on ne peut pas vous en parler car ça concerne les îles Caïman." »

Les enquêteurs suisses n'arriveront jamais à identifier les flux et tous les ayant droits des comptes gérés par ***Jacques Heyer****. Refus des îles Caïman. Et si la rumeur a souvent couru les bords du lac, personne n'a jamais prouvé que* ***Nicolas Sarkozy*** *avait aussi un compte en Suisse chez Jacques Heyer. Comme ses amis des Hauts-de-Seine, des « proches de* ***Charles Pasqua*** *», rappelle-t-on là-bas…*

(www.rue89.com)